

CONSTRUCTION DE L'EXTENSION DE L'USINE DE PRODUCTION DE PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE - SOUAL

Pierre Fabre Dermo-Cosmétique



**Contrat de Promotion
Immobilière**

Montant de l'opération :
36 564 000 € TTC

**Projet réalisé en collaboration
avec PIERRE FABRE INGENIERIE
et BRUNERIE & IRISSOU**

▶ Création de 17 480 m² d'espaces de production, de stockage, de bureaux, de locaux administratifs et de vestiaires

▶ Augmentation de la capacité de production du site et création d'emplois

▶ Projet inscrit dans une démarche de Haute Qualité Environnementale (HQE)

▶ Début des Travaux :
Juillet 2010

▶ Signature du CPI :
Octobre 2011

▶ Fin des Travaux :
Mars 2012

Afin de répondre à une demande de plus en plus importante en produits dermo-cosmétiques, le groupe Pierre Fabre a décidé d'étendre les capacités de l'unité existante de conditionnement située à Soual.

En Octobre 2011, le groupe Pierre Fabre cède le contrat de promotion immobilière à THEMELIA pour l'extension de l'usine de production.

Cette extension se présente sous la forme de deux halls quasiment identiques contenant les nouvelles capacités de stockage et de conditionnement et reliés par un volume rassemblant l'ensemble des fonctions supports.

L'extension du site de production de Soual se caractérise également par un traitement architectural fort et une qualité des espaces de haut niveau.

La société THEMELIA a été choisie par le groupe Pierre Fabre en qualité de promoteur.

Dans ce rôle, nous avons :

- ▶ Recherché sur les subventions et assuré le suivi et la réception des fonds,
- ▶ Géré la préparation et la signature des avenants et contrats nécessaires à la réalisation de l'opération,
- ▶ Assuré le rôle de maître d'ouvrage sur une période du chantier et dans les phases de réception,
- ▶ Géré les défaillances des entreprises afin de rester dans le budget et le planning défini,
- ▶ Suivi la gestion administrative, financière et comptable de l'opération.

